



www.transparencymaroc.ma
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Septembre 2009

Revue de presse hebdomadaire n°71

**Semaine :
Du 29 Août au 4 Septembre 2009**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la
Corruption**

29 et 30/08/2009

Corruption à 500 Dhs !

Le président de la commune de Lamaachate dans la province de Safi oblige les citoyens à verser des pots de vins sous prétexte de participer au financement du projet d'approvisionnement des Douars en eau potable. Ce président leur demande de verser 500 Dhs pour bénéficier des services administratifs à la commune.

Al Ittihad Al Ichtiraki

Procès en annulation des élections communales de Ménara

« L'examen du procès en annulation des élections communales de Ménara, présenté devant le tribunal administratif de Marrakech, a été reporté au 3 septembre, par la Cour d'appel administrative de la même ville ».

Libération

31/08/2009

Le Haut Commandement de la Gendarmerie Royale révoque deux gendarmes

Selon certaines sources, le Haut Commandement de la Gendarmerie Royale a révoqué deux gendarmes de Safi, arrêtés en flagrant délit de corruption, versée par un chauffeur de camion sur la route liant Marrakech à Safi.

Al Jarida

Un conseiller municipal à la tête d'une organisation criminelle de vol de véhicules

La police judiciaire a arrêté un conseiller municipal, soupçonné d'être à la tête d'une importante organisation de vol de véhicules. La police a saisi au moins 40 voitures volées.

Assabah

Mise sur écoute des candidats aux élections des conseils régionaux pour prévenir la fraude

En vue de prévenir la fraude, le ministère de l'intérieur a décidé de mettre sur écoute les candidats aux élections des conseils régionaux qui se déroulent du 29 août au 1er septembre. En effet, ces élections donnent lieu à des ventes et achats de voix. Ce genre d'opérations avait permis, par le passé, d'arrêter plusieurs conseillers candidats dont des membres de la deuxième chambre du Parlement.

Assabah

Des fonctionnaires corrompus pour obtenir des agréments de taxis

On attend l'ouverture d'une enquête par le Procureur du Roi à Salé au sujet des accusations portées à l'encontre d'intermédiaires soupçonnés d'avoir reçu des sommes d'argent conséquentes. Ces sommes auraient servi à corrompre des fonctionnaires du département économique en échange de l'octroi d'agréments de taxi.

Al Massae

Logements sociaux à faible coût

L'Etat vient de conclure avec les fédérations des entreprises de matériaux de construction et des entreprises de fabrication du ciment un accord visant à réduire de manière drastique les prix des matériaux de construction destinés à l'édification des logements sociaux (plus de 50% pour le transport du ciment). Cet accord pourrait aboutir à l'utilisation de matériaux de moindre qualité et donc au risque de voir ces logements dits sociaux s'effondrer sur leurs occupants.

01/09/2009

Al Mounataf

Détournements dans la distribution des produits subventionnés

Les habitants de la ville de Laâyoune dénoncent le silence des autorités face au détournement des produits subventionnés qui sont vendus au marché noir.

Al Ittihad Al Ichtiraki

Réforme de la justice...les priorités et les attentes

Le sujet de la réforme de la justice est resté longtemps entre le slogan et la revendication. Bien que des efforts aient été fournis pour l'activer, ils restent insuffisants. Le dernier rapport de l'inspection générale du Ministère de la justice mentionne de nombreux cas de corruption et de défaillances professionnelles. Le dernier discours royal a été particulièrement important à cet égard puisqu'il a insisté sur l'urgence d'une réforme du secteur.

Assabah

02/09/2009

Quatre questions à Rachid Filali Meknassi

Dans un entretien accordé à l'Economiste magazine, M. Rachid Filali Meknassi, secrétaire général de Transparency Maroc, déclare que les principales raisons de la stagnation du Maroc en termes de lutte contre la corruption sont le caractère endémique du fléau et l'insuffisante mobilisation pour le combattre. Selon lui, la lutte contre ce fléau demande bien plus que des discours solennels. Par ailleurs, il estime que la lutte contre la corruption doit rendre effective l'amélioration de la transparence, le renforcement de l'accès à l'information, ainsi que la neutralité des organes de contrôle et l'indépendance de la justice.

L'Economiste Magazine

Quatre questions à Adbesselam Aboudrar

Dans un entretien accordé à l'Economiste magazine, Adbesselam Aboudrar, président de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption, déclare que l'ICPC a entrepris plusieurs actions pour lutter contre la corruption, avec des acteurs du domaine de la santé, des transports, de la justice et des marchés publics. Par ailleurs, l'instance entame également une réflexion sur la formulation d'une loi pour la protection des témoins et des victimes des actes de corruption. En outre, Aboudrar estime que la lutte contre ce fléau doit s'inscrire dans une stratégie globale, cohérente et à long terme.

L'Economiste Magazine

Corruption qui veut vraiment s'en débarrasser ?

La corruption, ce mal qui gangrène le Maroc, ne cesse de se généraliser. Passée sous silence, banalisée, elle se soumet aujourd'hui à des pratiques bien codifiées. La loi, elle, ne prévoit aucune mesure pour la protection des témoins ou des victimes de ce fléau. D'après le baromètre de 2009 de Transparency Maroc, 13% des ménages affectent jusqu'à 10% de leur revenu annuel au versement des pots-de vin. Par ailleurs, Azzedine Akesbi, secrétaire général adjoint de TM, déclare que de nombreux cas dénoncés par la presse restent impunis. Cependant, et selon le même baromètre, 64% des personnes sondées estiment que les actions du gouvernement en la matière sont quasi inefficaces.

L'Economiste Magazine

Révocation de gendarmes soupçonnés de corruption

La direction d'inspection et de contrôle de la Gendarmerie Royale a procédé à l'arrestation d'un certain nombre de gendarmes corrompus, ou impliqués dans des trafics de drogue. Il a été décidé par la suite de les licencier de leurs fonctions. Des mesures ont également été prises pour fouiller les tenues vestimentaires de tous les membres de la Gendarmerie pour s'assurer que les sommes d'argents qu'ils détiennent ne dépassent pas le plafond autorisé.

Assabah

03/09/2009

Irrégularités dans le marché hebdomadaire de Beni Yakhlef à Mohammadia

Des commerçants du marché hebdomadaire de Beni Yakhlef à Mohammadia dénoncent les pressions exercées par quelques lobbies et s'interrogent sur l'inertie des autorités vis-à-vis de certaines irrégularités. En effet, ces lobbies contrôlent l'organisation du marché et obligent les commerçants à verser des sommes importantes pour louer des terrains au sein du marché et des places de parking pour les voitures et les camions.

Al Massae

La commission de contrôle des prix constate des irrégularités à Larache

Un responsable du service « économie » à la Préfecture de Larache affirme que la commission de contrôle des prix a constaté huit infractions dans les marchés de Larache et de Ksar El kebir, ainsi que dans certains marchés ruraux. Ces infractions concernent la violation de la loi 99/06 sur la liberté des prix et la concurrence qui interdit « toute pratique faisant obstacle à la formation des prix par le libre jeu du marché en favorisant artificiellement leur hausse ou leur baisse ».

Akhbar Al Yawm

Polémique à la chambre des conseillers autour du sort des 250 millions de centimes

La chambre des conseillers cherche à expliquer le montant des dépenses consacrées aux festivités liées à la fête du trône. Ces dépenses qui sont relatives la location de voitures pour l'accueil des personnalités étrangères, à la décoration florale et à l'organisation de cocktails, ne devraient pas dépasser 60 millions de centimes. Le montant qui a été alloué à ces festivités a été toutefois estimé à 250 millions de centimes.

Assabah

4/09/2009

Le vice président d'Imi-N'tlit arrêté

Le vice président de la commune d'Imi-N'tlit relevant de la province d'Essaouira, a été arrêté en flagrant délit de coupe illégale de bois de thuya. Il a été surpris par les services des eaux et forêts en possession d'une importante quantité de bois de thuya. Les gardiens de la forêt ont saisi sa voiture avant de rédiger un procès verbal pour délit de coupes non autorisées en attendant sa comparution devant le procureur du Roi près le tribunal de première instance d'Essaouira.

Libération

Les abus d'un agent d'autorité à Oued Zem

D'après Lahbabi Addi, responsable de la section locale de l'AMDH à Oued Zem, un agent d'autorité rend la vie dure à des centaines de familles notamment celles qui veulent construire un étage de plus dans leur maison. Le favoritisme et la corruption seraient d'après l'AMDH, deux devises pour l'agent qui demande des sommes allant de 500 à 1500 DH. Cette ONG dénonce ces abus et demande aux autorités de la ville l'ouverture d'une enquête afin de mettre un terme aux agissements de cet agent.

Le soir

Le tribunal administratif de Casablanca décide l'arrêt d'un projet immobilier destiné aux fonctionnaires du ministère de l'Équipement et du Transport

Le tribunal administratif de Casablanca, a décidé d'arrêter les travaux de construction de logements destinés aux fonctionnaires du ministère de l'Équipement et du Transport à la suite d'une plainte déposée auprès du tribunal, dénonçant les irrégularités qui ont entaché ce projet. Le rapport de l'expert du tribunal, a constaté plusieurs violations du plan d'aménagement communal de l'agence urbaine de la ville de Casablanca.

Al Massae

Les hôpitaux de la capitale et la mort sur commande

Il est impossible pour les malades de trouver un lit à l'hôpital, les responsables n'ont aucune compassion pour leurs souffrances. Seule la corruption pourra les sauver de la mort. Pourquoi les assistants sociaux ne font-ils rien pour dénoncer les malfaiteurs et les corrompus ?

Achourouk